



NOTE D'INFORMATION

Bourg-en-Bresse, le 10 mars 2026

Plaques provisoires WW et W Garage : Rappel des règles applicables

Faab Fabricauto vous apporte une information claire et fiable.

Depuis plus de 60 ans, Faab Fabricauto accompagne les professionnels de l'automobile en tant qu'acteur de référence sur le marché français des solutions d'immatriculation.

Notre collaboration régulière avec les autorités compétentes, notamment les ministères concernés par les questions d'immatriculation, nous permet de suivre attentivement les évolutions réglementaires du secteur.

Dans un contexte de contrôle accru des plaques d'immatriculation et d'interrogations de certains professionnels sur la conformité des plaques provisoires, nous souhaitons rappeler les règles applicables aux **plaques provisoires WW et W Garage**, telles qu'elles résultent de [l'arrêté du 21 novembre 2025](#), en lien avec les arrêtés du [15 avril 1996](#) et du [9 février 2009](#).

Les règles applicables aux plaques provisoires :

Les plaques WW et W Garage relèvent d'un régime spécifique distinct des plaques définitives du système SIV.

En conséquence et conformément à [l'arrêté du 21 novembre 2025](#), les plaques provisoires doivent comporter obligatoirement :

- Le numéro d'immatriculation, en caractères noirs sur fond rose,
 - Pour les plaques WW uniquement : la date de fin de validité, positionnée à droite de la plaque
- ⇒ La réglementation applicable ne prévoit pas l'ajout d'autres éléments.

Éléments non prévus sur les plaques provisoires :

Les plaques provisoires WW et W Garage ne sont **pas soumises au régime d'homologation applicable aux plaques définitives** prévu par [l'arrêté du 15 avril 1996](#).

À ce titre, la réglementation ne prévoit pas la présence de :

- Identifiant territorial (logo régional et numéro de département)
- Numéro TPR (numéro d'homologation d'une plaque)

Plus précisément, [L'article 9 de l'arrêté du 9 février 2009](#), relatif à l'identifiant territorial, s'applique exclusivement aux véhicules portant un numéro définitif d'immatriculation. Les plaques WW et W Garage n'entrant pas dans ce champ, **aucun identifiant territorial ne doit être apposé.**



Point d'attention : plaques W Garage

Une plaque W Garage sur fond rose ne doit donc pas comporter d'identifiant territorial.

En effet, comme vu ci-dessus :

- L'identifiant territorial est réservé aux plaques homologuées (immatriculation définitive),
 - Les plaques W Garage sont explicitement exclues de ce régime,
- ⇒ Pour rappel, en application de [l'article 10 de l'arrêté du 9 février 2009](#), il est interdit de modifier une plaque ou d'y ajouter un élément, y compris un autocollant.

Certaines interprétations peuvent actuellement circuler concernant l'ajout d'un identifiant territorial « par précaution ». **Nous rappelons que la conformité d'une plaque s'apprécie au regard des textes réglementaires en vigueur.**

Une verbalisation isolée ne constitue pas une règle de droit et ne modifie pas les dispositions réglementaires applicables.

⇒ En cas de contrôle, ce sont les textes officiels qui prévalent.

Chez Faab Fabricauto, nous nous appuyons exclusivement sur la réglementation en vigueur pour vous proposer des plaques conformes, sécurisées, et juridiquement irréprochables. Si la réglementation devait évoluer, nous vous en informerions immédiatement.

FAQ – Plaques W Garage

1. Une plaque W Garage doit-elle comporter un identifiant territorial ?

Non. Les plaques W Garage ne sont pas soumises à homologation et ne doivent pas comporter d'identifiant territorial.

2. Certains affirment que l'identifiant est obligatoire sans dérogation écrite. Est-ce vrai ?

Non. Il ne s'agit pas d'une dérogation, mais d'une exclusion du champ des plaques homologuées.

3. Peut-on ajouter un identifiant pour éviter une verbalisation ?

Non. Cela rendrait la plaque non conforme.

4. Quelle est la configuration conforme d'une plaque W Garage ?

- Fond : rose
- Caractères : noirs
- Sans identifiant territorial

Faab Fabricauto, à vos côtés :

Grâce à son expertise historique du marché de l'immatriculation et sa position de référent, Faab Fabricauto s'engage à fournir à ses partenaires des solutions parfaitement conformes à la réglementation en vigueur.

Nous invitons nos partenaires à rester attentifs aux prochaines communications et à nous contacter pour toute question.

